Mairie de Trébédan

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212203426-20251205-62025111-DE

DELIBERATION N°6/2025/11/1
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 3 novembre 2025
18h30

Département des Côtes d'Armor

L'an deux mille vingt-cinq, le trois novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, Alain HAMONIAUX, LAMY Didier, PAUTHONNIER Eddy, Angelo LOPES BENTO, Franck MELET

Absents excusés : ABOAF Aurore et BLANCHARD Ludivine donne pouvoir à Eddy PAUTHONNIER

Absents :

Secrétaire de Séance : Alain HAMONIAUX

ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire fait part que les élèves du cycle 3 participeront à la cérémonie du 11 novembre, il propose que le rendez-vous soit donné à 11heures à la mairie pour ensuite se rendre au monument aux Morts où aura lieu la cérémonie en la mémoire des tous ceux qui sont morts pour la patrie, suite à la lecture du Message qui sera envoyé par la Préfecture, les élèves du cycle 3 entonneront la Marseillaise. Cette cérémonie commémorative sera suivie du vin d'honneur traditionnel à la salle de partage.
Monsieur le Maire fait part que la gerbe de fleurs a été commandé chez le fleuriste « La Tour O Fleurs » situé à Yvignac la Tour et qu'elle devra être récupérée le lundi 10 novembre fin d'après-midi.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de :

-Valider l'organisation de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 1er décembre 2025
Le Maire,
Didier IBAGNE

MAIRIE DE TREBEDAN 22800 (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Alain HAMONIAUX